



Paris, le 22 Novembre 2018

Objet : Deuxième édition nationale des Trophées des Chiens Héros de la SCC

Madame, Monsieur,

Au vu du succès rencontré lors de la première édition en 2017 et de l'enthousiasme des professionnels de l'univers canin, du grand public et des médias, la Société Centrale Canine a le plaisir de vous annoncer le lancement de la **2^e édition de ses Trophées des Chiens Héros**.

L'objectif de cet événement national est de rendre hommage aux chiens qui ont pris part à de grands exploits accomplis avec et au service de l'Homme.

9 duos maître-chien seront distingués : *Trophée du Chien de sauvetage civil, Trophée du Chien de recherche de matières illicites, Trophée du Chien d'intervention, Trophée du Chien détecteur de maladies, Trophée du Chien d'assistance aux personnes handicapées, Trophée du Chien visiteur, Chien de la sécurité privée, Trophée du Chien civil, Trophée de la Mémoire (catégories détaillées dans le règlement ci-joint).*

Pour cette 2^e édition, la SCC a également décidé d'honorer un Organisme œuvrant pour la santé, le bien-être, l'entraînement, la formation ou la promotion du chien au service de l'homme ou du chien en général : unités et brigades cynophiles, centres d'entraînement, fédérations, écoles vétérinaires, associations, etc., à travers le **Trophée « Partenaire des Chiens Héros »**.

Un jury d'exception composé de personnes de tous horizons, impliquées d'une manière ou d'une autre dans la sphère cynophile, aura pour mission de sélectionner les 10 lauréats de la 2^e édition des Trophées des Chiens Héros de la SCC.

Une cérémonie sera organisée le 18 avril 2019 dans les prestigieux Salons de l'Hôtel de Ville de Paris en fin de journée pour remettre aux duos Chien-Homme les récompenses méritées. Nous honorerons publiquement ces chiens au service de l'Homme, en présentant aux nombreux publics attendus le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

Nous espérons que vous accueillerez favorablement cette deuxième édition et que vous pourrez nous indiquer les coordonnées des responsables et des personnes qui dans votre Organisme seraient susceptibles de proposer des duos Chien-Homme dans les catégories proposées. Nous vous joignons le Règlement ainsi que le dossier de candidature de ces Trophées et nous sommes bien évidemment à votre écoute pour répondre à vos éventuelles questions. Arnault Narcy et Sylvie Hemart en charge de ce projet sont à votre disposition avec Anaïs et Françoise au 01.48.05.19.00 ou sur anaïs@adocom.fr.

Veuillez agréer nos respectueuses salutations.

Michel MOTTET

Président de La Société Centrale Canine

Daniel SCHWARTZ

Président de la Commission d'Utilisation Nationale « Chiens de Berger et de Garde »



CENTRALE
CANINE

À propos de la Société Centrale Canine :

Fondée en 1881, la Société Centrale Canine, ou SCC, est l'organisme reconnu par le Ministère de l'Agriculture pour gérer le livre généalogique canin (LOF, Livre des Origines Français). Cette association loi 1901, reconnue d'utilité publique le 28 avril 1914 et à but non lucratif, a pour objectif la promotion des races de chiens en France ainsi que la promotion et la protection des divers rôles du chien dans la société. Dès 1932, elle coordonne et fédère les différents Clubs de races et Sociétés Canines Régionales qui la composent.

La Société Centrale Canine est membre de la Fédération Cynologique Internationale (FCI), dont elle fut l'un des cinq membres fondateurs, en 1911. Cet organisme mondial réunit les sociétés canines de plus de 90 pays membres ou partenaires, et garantit la reconnaissance mutuelle des juges et pedigrees au sein de ces pays.

La Fédération Cynologique Internationale reconnaît environ 344 races de chiens dans le monde.

La Société Centrale Canine édite une revue bimestrielle, Centrale Canine Magazine et a créé plusieurs Prix pour récompenser des chiens, des auteurs et des artistes : les Trophées des Chiens Héros, le Prix Littéraire de la SCC, le Prix des Beaux-Arts, etc.

Pour plus d'informations : www.centrale-canine.fr